



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation du sport amateur

Question au Gouvernement n° 3524

### Texte de la question

#### SITUATION DU SPORT AMATEUR

**M. le président.** La parole est à M. Fabien Di Filippo.

**M. Erwan Balanant.** Ah, il a des fiches lui aussi !

**M. Fabien Di Filippo.** Monsieur le Premier ministre, comment comprendre qu'il soit plus dangereux de marcher, courir ou rouler seul à vélo en forêt, que de prendre le métro aux heures de pointe ? Comment comprendre qu'il soit possible de mettre une soixantaine d'enfants dans le même bassin en cours d'EPS, mais qu'il reste interdit de reprendre des activités en petits groupes distancés de moins d'une dizaine d'enfants ? Le Président de la République semble d'ailleurs vous avoir désavoué sur ce point.

Je veux ici relayer l'incompréhension et la colère des acteurs du monde sportif amateur et de millions de pratiquants quotidiens de tous âges. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) La semaine passée, avec quarante-cinq députés du groupe Les Républicains, nous avons saisi la ministre déléguée aux sports, car la règle « une heure, un kilomètre » et l'interdiction de toute pratique associative sans le moindre discernement, provoquent de graves problèmes.

**M. Maxime Minot.** Que la ministre déléguée soit là ou non, c'est la même chose !

**M. Fabien Di Filippo.** Premièrement, elles sont contre-productives du point de vue sanitaire, en concentrant les pratiquants sur les mêmes chemins, en aggravant les pathologies liées à la sédentarité et en pesant sur les capacités physiques de la jeunesse.

**M. Maxime Minot.** Très bien !

**M. Fabien Di Filippo.** Deuxièmement, elles sont dangereuses du point de vue psychique et social, dans un contexte anxiogène où l'isolement et le repli augmentent les symptômes dépressifs.

**Un député du groupe LR .** Il a raison !

**M. Fabien Di Filippo.** Troisièmement, elles sont mortifères pour les associations, dont les bénévoles travaillent d'arrache-pied à la survie. Celles-ci n'ont droit qu'au mutisme de la ministre et à des promesses d'aide qui représentent moins d'un tiers des 400 millions d'euros de pertes déjà cumulées (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR*), entre la baisse massive du nombre de licenciés et l'absence totale de perspective de reprise dans laquelle vous les laissez.

Notre appel a été relayé ce week-end par des centaines de milliers de pratiquants, de clubs et de fédérations partout en France.

**M. Maxime Minot.** Et des médecins !

**M. Fabien Di Filippo.** Des milliers de médecins y sont très favorables. Nos propositions sont responsables et indispensables à la bonne santé des Français et des associations. Ma question est donc très directe, monsieur le Premier ministre : quand allez-vous écouter ces propositions de bon sens et soutenir le sport français dans toute sa diversité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR – M. José Evrard applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.** Voilà encore un sujet sur lequel on pourrait aisément être d'accord sur l'ensemble des bancs de l'Assemblée, si l'on voulait bien poursuivre l'intérêt général et non chercher de vaines polémiques. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**Plusieurs députés du groupe LR .** Vous ne savez dire que ça !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Évidemment, nous souhaitons tous le retour à des pratiques sportives normales. Le sujet est d'actualité, vous avez raison de l'évoquer aujourd'hui : nous avons passé l'essentiel de la matinée avec le Président de la République, le Premier ministre, le ministre de l'économie et la ministre déléguée Roxana Maracineanu avec les acteurs du monde sportif. Nous étions tous dans le même bateau, il n'y avait pas cette colère dont vous parlez, mais un esprit constructif.

Les mesures prises ne l'ont pas été par plaisir, vous le savez bien ; comme d'autres mesures, elles visent à obtenir des résultats sanitaires. Nous commençons maintenant à les obtenir. Évidemment – je l'ai d'ailleurs dit ce matin dans un entretien –, nous suivrons vos propositions le moment venu, quand les critères sanitaires le permettront.

**Un député du groupe LR .** Ah, bravo !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Ce que nous faisons aujourd'hui, ce n'est pas ignorer les difficultés du monde sportif, c'est l'accompagner. S'agissant des mesures ordinaires, 3 milliards ont déjà permis d'accompagner le monde sportif.

**M. Pierre Cordier.** Ce n'est pas une question d'argent !

**M. Maxime Minot.** La planche à billets va fumer !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Ce matin, le Président de la République a décidé de mesures très importantes : tout d'abord, un fonds de compensation pour le sport professionnel, parce que le Premier ministre a obtenu de la Commission européenne que nous dégagions 107 millions sur ce sujet ; en second lieu, pour le sport amateur, la création d'un pass sport qui permettra aux jeunes de s'inscrire dans les clubs sportifs.

Il y avait ce matin un esprit constructif et de satisfaction, parce que non seulement nous allons traverser cette crise, mais nous allons préparer l'avenir. Il est essentiel aujourd'hui d'avoir un message positif vis-à-vis du monde sportif. Oui, nous allons traverser cette crise mieux que la plupart des autres pays européens ; ensuite, nous allons rebondir pour qu'il y ait plus de pratique sportive en France. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. Fabien Di Filippo.

**M. Fabien Di Filippo.** Il ne faut pas ajouter des absurdités aux aberrations. Quand on soulève des incohérences

très précises, quand on fait des propositions factuelles, ce n'est pas de la polémique ! Comme pour les commerces, vous finirez par suivre nos propositions. Chaque jour qui passe, c'est du temps perdu pour la santé des jeunes générations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Fabien Di Filippo](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3524

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)